



## Déclaration d'achèvement de travaux (chantier)

[Guide des particuliers](#) ▶ : [Accueil particuliers](#) ▶ [Logement](#) ▶ [Location immobilière : loyer](#) ▶  
[En quoi consiste l'encadrement des loyers ?](#) ▶ [En quoi consiste l'encadrement des loyers ?](#)

# En quoi consiste l'encadrement des loyers ?

L'encadrement des loyers consiste à limiter l'évolution du loyer d'un logement (constituant la résidence principale du locataire) lors de sa mise ou remise en location (nouveau locataire), ou lors du renouvellement du bail (même locataire). Cette réglementation concerne uniquement les communes situées en zone tendue. Parmi celles-ci, Paris et Lille font l'objet de règles spécifiques.

Seules [certaines communes](#) (particuliers) sont concernées par l'encadrement des loyers.

Où s'adresser ?



## S'informer sur l'encadrement des loyers

Pour s'informer

Des spécialistes de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) répondent à toutes les questions relatives au dispositif d'encadrement des loyers.

Par téléphone

**0 805 160 111**

Numéro vert : appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe ou mobile

## **Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil)** [↗](#)

Pour s'informer

## **Commission départementale de conciliation** [↗](#)

Pour s'informer

## Pour en savoir plus

- > **Observatoire des loyers - agglomération parisienne** [↗](#)  
Ministère chargé du logement
  
- > **Observatoires des loyers - réseau des observatoires locaux** [↗](#)  
Ministère chargé du logement
  
- > **Paris : loyers de référence majorés et minorés en vigueur d'août au 27 novembre 2017** [↗](#)  
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)  
Ile-de-France
  
- > **Paris : loyers de référence majorés et minorés en vigueur d'août 2016 à juillet 2017** [↗](#)  
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)  
Ile-de-France
  
- > **Paris : loyers de référence majorés et minorés en vigueur d'août 2015 à juillet 2016** [↗](#)  
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)  
Ile-de-France
  
- > **Lille : loyers de référence majorés et minorés en vigueur de février au 17 octobre 2017** [↗](#)  
Ministère chargé du logement

## Voir aussi...

- > **Logement du secteur privé : montant du loyer** (particuliers)

> [Montant du loyer à Paris \(particuliers\)](#)

> [Montant du loyer à Lille \(particuliers\)](#)

## Références

+

> [Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 relative aux rapports locatifs](#) 

Articles 17, 17-2 et 18

> [Décret n°2013-392 du 10 mai 2013 relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants](#) 

Liste des communes concernées par l'encadrement des loyers (accès en annexe)

> [Décret n°2015-650 du 10 juin 2015 relatif aux modalités de mise en œuvre du dispositif d'encadrement du niveau de certains loyers](#) 

Encadrement des loyers (règles générales)

> [Décret n°2015-931 du 29 juillet 2015 relatif à l'évolution de certains loyers d'août 2015 à juillet 2016](#) 

> [Décret n°2016-1040 du 29 juillet 2016 relatif à l'évolution de certains loyers d'août 2016 à juillet 2017](#) 

> [Décret n° 2017-1198 du 27 juillet 2017 relatif à l'évolution de certains loyers d'août 2017 à juillet 2018](#) 

> [Paris : arrêté préfectoral fixant les loyers de référence majorés et minorés d'août au 27 novembre 2017](#) 

> [Paris : arrêté préfectoral fixant les loyers de référence majorés et minorés d'août 2016 à juillet 2017](#) 

> [Lille : arrêté préfectoral fixant les loyers de référence majorés et minorés de février au 17 octobre 2017](#) 

> [📄 - Simulateur](#)

> [📄 - Simulateur](#)

> [📄 - Simulateur](#)



SOISSONS

### VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

